

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - MONT DE MARSAN AGGLO

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : M2M-AGGLO BRETAGNE-DE-MA PAR CCPG

Prélèvement	00129411	Commune	BRETAGNE-DE-MARSAN
Unité de gestion	0932 M2M-AGGLO_BRETAGNE-DE-MA_PAR_CCPG	Prélevé le :	lundi 20 juin 2022 à 09h20
Installation	UDI 004029 BRETAGNE-DE-MARSAN	par :	MARIE GAINARD (LPL)
Point de surveillance	P 0000003123 BOURG DEBRETAGNE DE MARSAN	Type visite :	D1
Localisation exacte	EXTÉRIEUR MAIRIE	Motif :	CS

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	rien à signaler			
Couleur (qualitatif)	rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	rien à signaler			
Température de l'eau	23,9 °C		25	
pH	7,4 unité pH		de 6,5 à 9	
Bioxyde de chlore mg/L ClO ₂	<0,06 mg/L			

Type de l'analyse : D1SUP Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001
Code SISE de l'analyse : 00129911 Référence laboratoire : SE225457/9919

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	479 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium d'origine naturelle	0,010 mg/L		0,5	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00129411)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Mont de Marsan le 28 juillet 2022

Pour le Directeur, l'ingénieur sanitaire



LAYLLE BERNARD